

Procès-verbal de la séance du 10 décembre 2013

Conseil Général de la Commune de Donneloye

1. Appel

Le Vice-Président, M. Roland Bovey préside la séance.

La secrétaire procède à l'appel.

46 personnes sont présentes, **25** excusées et **18** absentes.

Le quorum étant atteint, la séance peut commencer à 20h05.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour ne suscite aucun commentaire. Il est adopté à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal du 29 octobre 2013

Le PV ne suscite aucun commentaire. Il est adopté à l'unanimité.

4. Assermentation des nouveaux membres

Monsieur Cédric Freiburghaus demande à être assermenté.

Le conseil compte 91 membres.

5. Communications du Vice-Président du Conseil Général

Roland Bovey nous adresse les salutations et meilleures vœux de fin d'année du Président, Monsieur Gilbert Gavillet.

6. Communications de la Municipalité

Jean-Michel Pache :

- L'entreprise Cosvegaz a fait la liaison entre les deux villages de Prahins et Mézery. En printemps 2014, la liaison sera effectuée entre Mézery et Donneloye. Puis en 2015, Donneloye et Gossens. Une séance d'informations sera organisée. La date nous sera prochainement communiquée.
- Vol au collège de Donneloye en novembre 2013. Des portes ont été forcées, et des dégâts aux armoires. Il n'y a eu aucun vol de matériel.

Pierre Billaud :

- Aucune communication.

Cédric Monge :

- Aucune communication.

Jean-Gabriel Florio :

- Les habitants de Gossens doivent se responsabiliser, car trop de déchets sont aux mauvais endroits et mal triés à la déchèterie.

Lise Courvoisier :

- Concernant les deux cabines téléphonique de Prahins et Donneloye, Swisscom souhaite les enlever de nos villages car 7 et 13 appels ont été passés.
- L'Etat va procéder à un réexamen du dimensionnement de la zone à bâtir d'ici au 31 juillet 2018. Selon le plan directeur communal il y a un accroissement de la population de 15 %. Les quatre villages de la commune sont régis par quatre règlements différents ; pour Donneloye il faut adapter ce règlement pour les zones industrielles et artisanales. La municipalité a demandé une étude préliminaire. L'ADNV a créé un groupe de travail pour un plan directeur régional light. Madame Courvoisier représente notre commune.
- La municipalité donnera toutes les informations nécessaires au fur et à mesure de l'avance du projet.
- La municipalité prendra toutes les démarches pour défendre les intérêts des citoyens.

7. Préavis Municipal No 08/2013 « le budget 2014 »

Lise Courvoisier, présente tous les postes, en détail et nous a fourni des informations sur les recettes et dépenses.

Le vice-président donne la parole à la rapportrice, Madame Mary-Jo Freiburghaus, qui donne lecture du rapport de la commission de gestion et finance. Celle-ci recommande d'accepter le préavis municipal.

Il n'y a pas d'autre question ni de remarque. Le vice-président propose de passer au vote.

Vote :	Oui :	91
	Non :	aucun

Le préavis municipal No 08/2013 est accepté.

8. Interventions individuelles et divers.

Céline Gottraux rappelle qu'un apéro autour du sapin est organisé aux Granges-de-Gossens, vendredi 13.12.2013.

Alain Mercier remercie le Conseil d'avoir accepté l'augmentation de la solde des pompiers.

Jean-Daniel Ferrot demande si le droit actuel du Plan Général d'Affectation prévaut.

Réponse de la muni : Le droit actuel reste encore en vigueur.

Roland Monge si de 2013 jusqu'en 2018, il y aura toujours possibilité de construire.

Réponse de la muni : Oui, car les zones à bâtir sont grandes.

Il n'y a pas d'autre remarque ou question.

La séance est levée à 21h00.

le Vice-Président :

la Secrétaire :

Roland Bovey

Angélique Bovey